

## Pas beau, Renaud



DUJIT/LE PARISIEN/MAXPPP

Renaud, chantre de l'anticonformisme, poursuit en justice un petit journal associatif. Intitulée *Tant pis pour vous*, cette publication a eu le malheur de publier un article jugé diffamatoire par le chanteur. Ses avocats demandent 15 000 euros de dommages et intérêts.